L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé par PELAUP, *et publié tous les jours, rue St.-Pierre No. 94, entre Royale et Bourbon.*

No. 82. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI, 24 JANVIER 1828. Vol. I.

Conditions:—L'Abeille paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement est d'une PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant six mois d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Editeur, ou son correspondant : les abonnés de la ville à la fin du mois, et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feront pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les nuls et payent une piastre pour la première fois, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, dans chaque langue.

Les personnes qui font publier ordinairement un grand nombre d'avis, peuvent prétendre au abonnement à l'année : les prix sont de $40 à 60, y compris la feuille, selon la quantité d'avis.

On s'abonne à la paroisse St.-Charles, chez le juge Morel Guirandmé.

A la paroisse St. Jean-Baptiste, chez le juge Théroque Le Blanc.

A Donaldsonville, chez F. Bose, instituteur.

A Attakapas, chez Mr. Rousseau, et [illegible] Bryant.

Nord-Amérique.

POUR NEW-YORK.

(Un des paquebots de la vieille ligne), devant partir positivement le 1er. Janvier.

Le navire neuf JOHN LIVTON, capitaine Wibray, est prêt maintenant pour prendre un chargement, et une soit du bas ou du haut du fleuve, a l'on s'adresse immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à

17 dec. G. E. RUSSELL & BARSTOW.

POUR NEW-YORK.

Le navire neuf et chevillé en cuivre CARAVANE, capitaine Thing, maintenant prendre charge a la cote, pourrait prendre 200 boucauds a fret et partira incessamment. S'adresser a BOWERS, OSBORN & BOWERS.

17 Décembre.

POUR BOSTON.

Le brick du veilier, doublé et chevillé en cuivre GEORGE, capitaine Samuel [illegible] ayant les deux tiers de sa charge engagée, partira incessamment. Pour fret ou passage s'adresser a Wm. H. HEWES.

No. 23 rue du Camp.

POUR PHILADELPHIE.

Le brick paquebot OREGON, capitaine D. Brown, sera prêt a recevoir son chargement dans peu de jours. Pour fret ou passage s'adresser a bord ou a

17 déc. WHITALL, JAUDON & Co.

POUR NEW-YORK.

Le navire NITTY, capitaine Kittson, prenant maintenant charge au haut de la rivière, et a son retour prendra du coton ou autre fret leger. Pour les conditions, s'adresser à

JOHN P. PAYSON.

7 Décembre.

POUR NEW-YORK.

Le jolie brick JULIA, capt. Bailey, est maintenant a prendre charge au haut de la cote, et peut prendre encore 100 boucauds a fret, si l'on se présente immédiatement—pour le fret ou passage, s'adresser a

17 dec. J. W. ZACHARIE & Co.

POUR NEW YORK.

Le navire de première classe PERUVIAN, [illegible] chevillé en cuivre, capitaine [illegible] incessamment. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-a-vis la rue St. Louis ou a

des 17 BOWERS, OSBOUN & BOWERS.

POUR BOSTON.

Le navire FRANKLIN, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Simmons, ayant [illegible] de sa cargaison engagé et partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à

STETSON & AVERY.

No. 69 rue Bienville.

POUR NEW-YORK,

Les superbes Lignes de paquebots part régulièrement de la Nouvelle-Orléans, les 8 et 22 de chaque mois, savoir :

Le navire NESTUC Y. cap Rathbone.

Le navire THEMIS, capt Marshall.

Le navire ELIDER, capt. Waterman,

Le navire TENNESSEE, capt. Fowler,

Le navire LOUISIANA, capt. Price.

Le public peut compter sur l'exactitude dans les départs des dits navires.

L'époque de leur départ de New-York, est fixé aux 1er. et 15 de chaque mois.

29 Août. *Foster & Hutton.*

Afrique.

POUR VERA-CRUZ.

Le beau brick ASPASIA, capitaine Wm. Mauicot, pouvant partir, de suite [illegible] ne présente un nombre de passagers. L'Aspasia est un bâtiment de la première classe, doublé et chevillé en cuivre, ayant des bons commodes pour [illegible] pourrait prendre du fret, mais ne [illegible] pas retardé pour cet effet. S'adresser au capitaine Maniçot a bord vis-a-vis la maison blanche, ou à

19 décembre. SAML. P. MORGAN & Co.

SUCRE A VENDRE.--92 [illegible] Boucauds Sucre 1ère. qualité. S'adresser à

28 déc. P. V. BARBET, No. 37, rue St. Louis.

POUR VERA-CRUZ.

(Un paquebot régulier.)

Partira positivement le 1er. *Janvier.*

Le belle goelette UNITED STATES, [illegible] en cuivre et fine marcheuse, capitaine Stringham, ayant la principale partie de sa charge engagée. Pour fret ou passage, s'adresser à

19 déc. J. W. ZACHARIE & Co.

Les Antilles.

POUR LA HAVANE.

Le brick français SARAH-ANN, capt. [illegible] Blanc, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, recevra à la voile sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser a

17 dec. J. W. ZACHARIE & Co.

Europe.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire de première classe chevillé en cuivre CHESOPEAKE, capt. John B. Hardy, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée et allant à bord, sera expédié à la fin du mois. Pour fret ou passage, s'adresser à

17 dec H. PERRET CHARBONNET.

POUR LIVERPOOL.

Le brick anglais première classe MARY BRADE, capt' John, ayant les deux tiers de son chargement engagé, sera bientôt expédié. Pour fret du reste, ou passage, ayant des commodités superbes, s'adresser a

17 dec CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

POUR LIVERPOOL ou le HAVRE.

Le beau navire fin voilier MESSIAN, (de 1ère classe) capitaine Wm. Adams, du port de 1300 tuilles de voiture, est prêt a prendre un chargement pour une double porte. S'adresser au capt. a bord ou a

17 déc. JULES LE BLANC. No. 102 rue Royale.

POUR LIVERPOOL.

Le navire solide et fin voilier EDWARD BOWERS, capitaine Purdy, sera prêt a prendre charge sous peu de jours, ayant déjà une partie considérable engagée et partira promptement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

JOHN HAGAN & Co.

17 Décembre.

POUR BAYOU SARAH, BATON-ROUGE, *Plaquemine et les lieux intermédiaires.*

Le beau Bateau-à-Vapeur COURTLAND, d'une marche supérieure, capitaine D. Fitzpatrick, fera régulièrement les voyages entre les places ci-dessus et partira d'ici tous les Mercredis à midi. Ces ports offrent constamment pour les passagers. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a

17 Déc. JAMES ARMOR.

POUR BAYOU SARAH, POINTE-COUPEE, *Et tous les lieux intermédiaires.*

Le bateau à vapeur RED-RIVER, venant d'être réparé, recommencera ses voyages régulièrement de la Nlle.-Orléans pour les lieux ci-dessus, et partira tous les Mardis a 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les Vendredis a 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser a bord ou a

17 déc. L. MILLAUDON.

POUR NATCHEZ.

Et tous les lieux intermédiaires

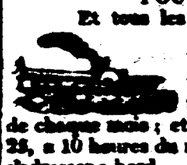

Le bateau a vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine Stephen Vail, partira dorénavant tous les 1er. 10 et 20 de chaque mois ; et des Natchez tous les 5, 15 et 25, a 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser a bord. 17 déc.

POUR LA MOBILE.

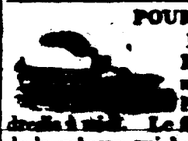

Le bateau à vapeur COLUMBIA, capt. Rogers, portant la malle des Etats-Unis, partira du Plaine tous les mardis et vendredis à midi. Le fret sera reçu au bassin à bord de la galeupe qui descendra le soir avant le départ du bateau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au capitaine ou bien à

17 dec H. HUNT, Au Bassin.

POUR LE BAYOU SARAH, *Baton-Rouge, et les ports intermédiaires,*

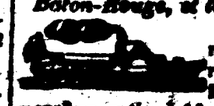

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur COLUMBIA, part régulièrement d'ici pour le Bayou Sarah, tous les Dimanches matin à 10 heures, et du Bayou Sarah tous les Mercredis à 4 heures de l'après-midi. Pour fret ou passage, s'adresser au capit. ou à

John Hagan & Co.

1er septembre rue du Canal

POUR LE BAYOU SARAH, *Lacoste-Rivière, Baton-Rouge, Plaquemine, et les autres débarquements,*

Le bateau-à-vapeur, à simple pression, FLORIDA, capt. C. Laurent, part d'ici tous les Jeudis, à dix heures du matin, pour le Bayou Sarah, d'où il repart tous les Dimanches à dix heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser en capitaine à bord ou à

1 sept *Joseph T. Baudue.*

PAROISSE DE JEFFERSON.

COUR DES PREUVES.—Le Jeudi 17 Janvier prochain seront exposés en vente à la maison de cour de la paroisse de Jefferson, a midi précis, les esclaves ci-dessous appartenant à la propriété de feu Sophie Isnard, f. d. c. l., femme de François Dauphin, h. d. e. l.—Noël, nègre d'environ 30 ans, charpentier passable et scieur. Cécile, négresse d'environ 26 ans, avec ses deux enfans. Félicité âgée de six ans, et Marie enfant de huit mois. Ladite Cécile est assez bonne blanchisseuse.

Conditions de la vente :—Un et deux ans de crédit à partir du jour de la vente, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait payement.

Paroisse Jefferson, 17 Décembre 1827

18 déc J. M. HARANG, Juge.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

BAINS DE VAPEUR.

Mr. Rance, Docteur en médecine, a l'honneur de faire part à ses connoissances et aux habitants de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane, qu'il a transporté son établissement de *Bains Pneumatiques* de la rue St.-Anne, N°. 126, dans la rue du Quartier, N°. 156, au coin de la rue de Bourgogne, maison occupée dernièrement par Mr. le Dr. Bonfanti.

On sait généralement combien les bains de vapeur sont efficaces et quelquefois seuls efficaces dans les maladies de la peau, les douleurs rhumatismales, les paralysies et autres affections graves ; il est inutile d'en citer des exemples.

Mr. Rance a profité de son déplacement pour faire construire de nouveaux appareils et pour faire disparaître toutes les espèces de répulsion qu'un établissement peut avoir pour quelques personnes. Entièrement changé, la boîte funèbre qui existait pour les bains est placée dans une pièce de son appartement n'ayant aucun rapport avec l'habitation des nègres.

Son nouveau local lui permet encore de prendre chez lui les malades qui voudraient devenir ses pensionnaires.

Il a un vaste hôpital pour les nègres, et la position de sa maison, dans un quartier où les habitations sont plus espacées entr'elles que dans aucun autre, la rend parfaitement saine.

Prix de l'abonnement de 12 *bains,* $36 00

" ..... 6 " 20 00

" ..... 1 " 3 50

Le journal d'un malade dans l'hôpital [illegible] 1 00

Mr. Rance parle, d'ailleurs avec les propriétaires, les médecins les plus convenables.

Dans les différentes années de sa pratique médicale à Paris, le Dr. Rance, fut de la plus intime amitié avec le Dr. Bonnamy, inventeur du procédé le plus efficace pour la guérison des retentions d'urine, s'étoit adonné spécialement à leur traitement. Il possède la collection la plus complette des instruments qui y sont nécessaires. Il a l'honneur d'en faire part aux personnes affectées de cette douloureuse maladie. Son habileté dit en outre d'opérations, l'assurance à leur prompte guérison les bienfaits de ce mode de traitement.

A VENDRE par les soussignés, dans leur magasin,

100 caisses blanc de baleine

20 barils farine de bled Sarasin, fraiche

50 fréquins beurre

20 barils cidre de New-Ark

50 barils farine fraiche

3 pipes eau-de-vie de France

Une caisse vitrines

Un assortiment de pierres à meules.

21 déc *Russell & Barstow.*

Cercle du Commerce.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public que depuis le 1er. Décembre courant, la table d'hôte qu'il avait annoncée en même temps que le Cercle du Commerce, est ouverte chez lui, rue de Chartres, No. 148.

Il ose espérer que par ses soins et la manière dont sa table sera servie, il méritera les encouragements qu'il prend aussi des pensionnaires aux prix les plus modérés

7 déc.—☞ F. F. LAFONT.

600 BOUCAUTS de sucre prêts à être livrés sur diverses habitations, à vendre par

4 dec. *A. & Z. Cavelier.*

500 BOUCAUTS de sucre, prêtes à être livrés sur différentes habitations, à vendre par

4 dec. *G. Legendre.*

BOIS D'ACAJOU.

A VENDRE—18,698 pied de BOIS D'ACAJOU de St.-Domin (Nieus) qualité supérieure.

Plus, 20 sacs de Casse de cette année.

1 sept *Legriel & Henry.*

En débarquement du brick Comodore Preble, et de la goëlette Haïtienne Isabelle venant Port-au-Prince.— barils de GINGEMBRE, sacs de CASSE à vendre par

LEGRIEL & HENRY,

13 déc. Rue Dauphine N.° 9

A VENDRE.

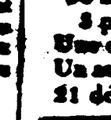

Une superbe propriété, situé dans la paroisse Jefferson, faubourg Lafayette, dans la rue Jefferson, consistant en deux terrains, sur lesquels il y a une écurie de 96 pieds de long sur sol, planché haut et bas, une boulangerie, une maison de maitre, puits, poulailler &c. 16 terrains situés dans la même rue, dont 12 d'entourés; pour les conditions, s'adresser à

24 déc. Urbain Plauché'.

FOR SALE,

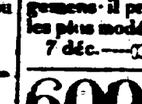

By the Subscriber, NINETY-TWO Hhds. first quality SUGAR.

P. V. BARBET,

Dec. 28. No. 37 St. Louis Street.

Reçu par le brick henry, de Marseille et à vendre par le soussigné:

Sardines à l'huile; gelées de groseille, sirop de framboise et de groseille, confitures cristalisées en boete, un assortiment de confitures de la Havane, nougat blanc, 40 caisses confitures de gingembre de kanton; trois barils anis vert très-frais. Le tout à un prix modéré.

4 dec. *N. Miston.*

Chapeaux de Castor.

Les Soussignés ont reçu par le navire Tennessee, de New-York, quelques caisses de *Chapeaux de Castor*, élégants de la dernière mode.

NICHOLS & KEELER.

10 déc. 19 rue Canal.

LE Soussigné se charge de tous les ouvrages appartenant à l'Etat de Carrosserie ; il demeure rue Royale, No. 200, entre les rues du Maine, et St. Philippe, ayant un très-bon ouvrier, pour toutes les parties en bois, il entreprendra des réparations de tout genre.

12 Juin R. A. COOKE.

GOLD,

Thirty Sovereigns, English ; twenty-five Guineas, French ; Spanish and Mexico Doubloons ; New-York Bank Notes, for sale at MALCOLM'S *Lottery and Exchange Office*, No. 86, Chartres Street.

Wanted—North and South Carolina, Virginia, Georgia and Alabama Notes ; all other kinds of Money out of square, will be purchased at the above office.

N. B.—Schemes and drawings of all Foreign Lotteries can be examined gratis as above. The reign Prize will be taken for Tickets in the Catholic Church or Public School Lotteries, to be drawn on the FIFTH and SIXTH of next month.

Dec. 17.

MARCHANDISES SECHES—Les soussignés ont reçu par les navires Tennessee, John & Elizabeth et John Linton, 200 balles de Marchandises sèches tels que :

6-4. 10-4 et 11-4 couvertures de laine,

Toile a drap et a chemises,

Toile d'Irlande de 4-4 superfine,

Bâtinet et bombazet,

Gros de Naples uni et brodé,

Serment de Florence et batiste rayée,

Velour de soie vert, bleu et noir,

Crespe de Canton et d'Italie,

Châles de Laine et cravates a figures

Shawls de Merlose et cassimir,

Shawls de Bandge,

Veiller de bobinet et galon de fil,

Mouchoirs Madras,

Bain a coudre,

Linon Lonl et fil de Bangup,

Plaffet et mouchoirs de soie noir,

Pompadour et parapluie,

Gandalph toute couleur,

Bals blonde et Pauls,

Tablettes pour femmes, dentelières et oeillets,

Rangas, et un assortiment complet d'autres marchandises, a vendre a des conditions raisonnables.

B. MORANGE et fils.

CONFITURES, &c.—4 jarres de confitures en boites assorties et variées ; 4 do. rozeat blanc ; a vendre par A. HODGE, Jr.

Dec. 18.

SUCRE EN PAIN.—Le soussigné tient constamment un assortiment de sucre en pain et en pelotte raffiné ; aussi sucre candi blanc et brun en boites.

Dec 18. A. HODGE, Jr.

EN déchargement du brick Wm. Howland, 50 boites de vernis copal, numéros assortis, a vendre par J. H. FIELD.

18 Dec. 22 rue de la Douane.

MELASSE.—Les soussignés viennent de recevoir et offrent a vendre 50 barils de Mélasse. TANEY & DUPLESSIS.

18 Dec, 36 rue de la Levée.

ON pourrait avoir quelques tonneaux de fret en s'adressant a W. W. CALDWELL.

18 décembre.

CRAIE.—40 tonneaux de Craie, débarquant du navire Eliza Grant et a vendre par

18 dec. MARTINSTEIN & HALL.

CIDRE de New-Jersey.—50 barils de Cidre, venant d'arriver et a vendre par

18 dec. J. SQUIER & Co.

SUCRE.—Les soussignés offrent à vendre, 100 boucauds Sucre première qualité sur une habitation à 10 lieues de la ville. S'adresser à

18 Déc. JOHN HAGAN & Co.

HARDES, &c.—Le soussigné vient de recevoir par le Créole et le Delta, pantalons de Russie, vestes en soie, habits de différentes couleurs, et 25 barillets verdegris, de première qualité, à vendre au No. 32, rue de la Douane, par

Dec 18. Wm. FROST, Jr.

UNE quantité considérable d'excellentes pommes de terre d'Irlande, 10 tonneaux d'ardoises de Queen Ton, 18 do. do. dites Comtesse et Duchesse ; reçus par le Bolivar, de Bellat, et à vendre par

19 dec CURELL, LESASSIER & KILSHAW.

A VENDRE par Peter H. Clamageran, et importées par les derniers arrivages de Bordeaux, vin blanc de Grave en ½ barriques et de très bonne qualité. Vin en caisses Grusaud Larose très vieux et de qualité très supérieure. Idem idem de Chateau Lafitte, Id. id. de St. Julien. 18 déc

TABAC &c.—En débarquement du brick Charlotte :

25 barils Tabac de Virginie,

25 boites do. do.

240 caisses savon,

5 boucauds Rum quatrième preuve,

40 caisses cardes à coton et à laine de Whittemore, numéros assortis ; 25 ballots brocquins et souliers, à vendre par N. MERRITT.

dec 20. No. 35 rue des Magasins.

A LOUER—Une *Nourrice* jeune et saine, ayant un enfant d'un mois et demi. 15 novembre

EN débarquement du sloop Juliet, venant de St. Yago, 200 Sacons TABAC, de première qualité, à vendre par

JEAN GOULE'.

6 dec, *No. 5, Rue Toulouse*

LOTERIE

De l'Eglise Catholique

DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

TROISIEME CLASSE.

AUTORISÉE PAR L'ETAT DE LA LOUISIANE, *En faveur de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville.*

Le Tirage aura positivement lieu le

16 Fevrier 1828.

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

PROSPECTUS.

1 grand de	$ 4,000	est	4,000
1 "	2,000	"	2,000
1 "	1,000	"	1,000
2 "	500	"	1,000
4 "	250	"	1,000
6 "	180	"	1,080
6 "	100	"	600
12 "	50	"	600
156 "	20	"	3,120
780 "	10	"	7,800
7,800 "	4	"	31,200
8,760 prix		montant à	$52,000

Pour déterminer les prix, 30 numéros, depuis un jusqu'à trente inclusivement, seront placés dans une roue, le jour d. tirage, et l'on en tirera 4 d'entr'eux : et le billet qui aura les 1er. 2d. et 3e. numéros tirés, dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à $6,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit :—

Les	1	3	et	2	à	"	4,000
"	2	1	et	3	à	"	2,000
"	2	3	et	1	à	"	1,000
"	3	1	et	2	à	"	2,000
"	3	2	et	1	à	"	1,000

Les 6 autres billets qui auront 3 des numéros sortis, savoir : les 2, 3 et 4, ou 1, 3 et 4, dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à $20

Tous les autres billets au nombre de 12, ayant trois des numéros sortis, dans quelque ordre que ce soit, auront droit à 300

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir : 3 et le 4, auront chacun droit à 40

Tous les autres billets au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à 8

Les 7,800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à 4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un autre prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction de quinze pour cent.

Prix des Billets ;

Billets, $4—Demi, 2—Quarts 1.

J. F. RIBETTY, Commissaire.

L. POTTIER, Administrateur.

Tous les ordres doivent être francs de port et seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. F. Ribetty, rue de Chartres, N°. 134. 17 janv.—1m.

70 BOUCAUTS DE SUCRE sont attendus à la levée cette après midi ou demain, et seront vendus à des prix raisonnables, pour du comptant S'adresser de suite, rue de Chartres No. 95, près la rue de Conti. 3 déc

FRUITS FRAIS—30 caisses Prunes, 50 pailles de Figues 10 bls. Noix du Brésil. Reçus par le navir Wm Tell, et à vendre par J. P. PAYSON.

4 décembre

EN débarquement des navires Henry et James Great, de Liverpool, et a vendre par les soussignés :

Toile a chemises de 6-4,

Robes de soie avec bordures colorées,

Velour superfin bleu et noir,

Mouchoirs romal bleu,

Mouchoirs Madras,

Mousseline de 4-4 et 6-4,

Indiennes et mousseline rayée,

Courtepointes, etc. Les marchandises et eux ont droit de debenture.

KENNEDY & DUCHAMP.

15 dc

A VENDRE.

DEUX cents rames tant papier écalier et aux armes que papier à lettres, fabrique de France, et sans coton, à la librairie de Ch. Jourdan & co. auxquels il reste encore 25 barriques de très bon vin rouge pur de Bordeaux à $34.

20 déc. CH. JOURDAN & Co

MESSIEURS les Actionnaires, de la Bibliothèque de Société, sont prévenus que l'élection de Messieurs les Directeurs pour l'année 1828, se fera [illegible] 21 du courant, depuis dix heures jusqu'à une heure de relevée.

B. DEBOULLETY,

15 janv. Trésorier Bibliothécaire.